

			
			

Circulaire académique 2024-2025 COURSE D'ORIENTATION

Directeur du service régional UNSS en charge du dossier : Christophe MALENFANT – christophe.malenfant@unss.org

Les circulaires sont les pièces officielles du fonctionnement. Ce sont les références.
Elles sont disponibles sur OPUSS.

Elles ont valeur d'invitation pour les accompagnateurs d'équipe.



CALENDRIER ANNUEL

**Pour accéder au calendrier, cliquer sur l'image (ctrl + clic droit)
Il est mis à jour régulièrement.**



CA : mercredi 9 avril 2025 Dans la Drôme. Le lieu sera confirmé dans le calendrier académique

CATEGORIES 2024-2025

BENJAMINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS
B3 B2 B1 2012-2013-2014	2010-2011	2008-2009	2006-2007	2005 et avant

ORGANISATION GENERALE

Département	07	26	38	73	74
Nom référent JO collèges	Adeline imbert St cirgues				
Nom référent JO lycées					
Nom référent activité collèges		Eric MONNIER Collège Sport Nature La Chapelle en Vercors	Léo Bernard - Clg Lamartine Crémieu Pierre Dal Bello - Clg Heyrieux		RAFFIN William Clg A.Rimbaud Saint Julien en Genevois
Nom référent activité lycées		Ludovic DUDOIGNON LP Bouvet ROMANS			
Autre			Christine Raucoules - comité 38 CO		

DOCUMENTS DE CADRAGE

NATIONAL

- Règlement fédéral sportif et artistique
- Fiche sport de l'activité
- Règlement spécifique



ACADEMIQUE

- Circulaire d'activité du SR
- Circulaire d'organisation d'un évènement
- Guide de rentrée



Compte rendu CMR :

[Lien](#)

DISPOSITIONS SPECIFIQUES :

Les références sont la fiche sport et le règlement fédéral.



EXCELLENCE : cf règlement fédéral [Art 18 p11](#)

Pour participer en équipe établissement, une AS ayant l'obligation de présenter une équipe en excellence doit impérativement concourir en excellence avant d'engager d'autres jeunes en établissement. (cf règlement fédéral et fiche sport).



SPORT PARTAGE : cf règlement fédéral [Art 16 p10](#)

DISPOSITIONS PARTICULIERES COURSE D'ORIENTATION

Équipes Établissements

Lien : [RFSA Article 15](#)

Extrait :

- Les équipes ayant un « poids d'équipe » (addition des points du classement national FFCO des 4 coureurs) supérieur ou égal à 5000 points en Collège et 13000 points en Lycée ne peuvent pas participer aux CF Équipe Établissement.
- Le « poids d'équipe » s'obtient en additionnant le classement national FFCO (CN) au 31 décembre 2024 des élèves licenciés FFCO auquel est ajouté un nombre de points fixé à l'avance pour les élèves non licenciés FFCO ou licenciés FFCO n'ayant pas de CN.
- Le fichier avec les points à prendre en compte, seul document de référence, sera mis en ligne sur OPUSS début janvier 2025.
- Pour les élèves licenciés FFCO ayant un CN inférieur au nombre de points fixé pour chacune des catégories Collège et Lycée, le nombre de points pris en compte sera d'office celui d'un élève licencié FFCO sans CN. Les coureurs n'ayant pas de classement national FFCO ou ayant un classement national FFCO inférieur à 500 points en Collège ou 1500 points en Lycée se verront attribuer d'office 500 points en Collège et 1500 points en Lycée.

Chaque AS doit vérifier le classement de chaque coureur (club/comité)

Excellence

Lien : [RFSA Article 18](#)

Références spécifiques [RFSA](#) :

- Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement » du CF Equipe Etablissement 2024 et 2025

Participation du Jeune Coach - Jeune Capitaine :

- Sur l'épreuve académique ou nationale de répartition, le Jeune Coach - Jeune Capitaine de l'équipe est autorisé à consulter la carte du Réseau de Postes (avec stylo-surligneur et plaquette support si besoin) 1 minute avant d'être rejoint par ses 3 équipiers pour gérer collectivement la répartition des différents postes

DEONTOLOGIE ET POSTURE DES ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS

- Les professeurs d'EPS doivent rester dans leur mission d'enseignement d'EPS qui guident, encadrent et forment les élèves.
- Le référentiel des compétences professionnelles, l'impartialité, le fair-play, l'éthique et la bienveillance constituent le cadre d'intervention.
- L'accompagnement de tout jeune officiel doit être privilégié. Une attention particulière doit être portée lors des situations d'opposition avec un jeu de qualification.

QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS LE RATIONNEL RELATIONNEL ENSEIGNANT ELEVES

Préconisations

- Toutes remarques ou attitudes violentes est proscrite.
- Les régulations de l'action d'un jeune officiel sont à réaliser sur les temps de pause plutôt qu'au cours du jeu.
- Aucun dénigrement d'un jeune officiel ne peut être toléré.
- Pour préserver la sérénité des arbitres, il est important que les jeunes officiels aient assimilé l'utilisation des cartons avant les rencontres.

QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS LE RELATIONNEL ENTRE ADULTES.

Préconisations

- Quels que soient les points de désaccord, le traitement doit se faire dans le calme et à l'écart de tous les élèves, de tous les parents...
- Aucune discussion virulente, aucun dénigrement de personne en public ne peuvent être tolérés.
- Ce principe s'accroît en présence d'élèves ou de parents.

POLE COMPETITION :

ORGANISATION DES COMPETITIONS

INSCRIPTIONS SUR OPUSS

Afin de préparer et de transmettre les documents nécessaires aux organisateurs et aux JO et de permettre des repêchages :

- L'inscription des participants sur OPUSS est **OBLIGATOIRE**. Aucune dérogation n'est accordée.
- L'horaire est inscrit sur la circulaire d'organisation. Il est le plus souvent avant le vendredi 8h00 précédant la compétition. Après fermeture, il n'y a pas de repêchage possible.
- La licence doit comporter une photo (pour permettre un contrôle)

Sur : www.unss.org :

- Opuss / **mes compétitions** / dans **département** " supprimer le département qui est sélectionné par défaut (ex : Ardèche, Drôme, Isère Savoie ou Haute-Savoie) /choisir **académie** "Grenoble" / choisir **niveau** "académique" / choisir l'**activité** / choisir **période** "compétitions à venir"

ROLES ET TACHES A REMPLIR

• **POUR TOUS LES ACCOMPAGNATEURS**

- ✓ Penser à certifier sur OPUSS les jeunes officiels attendus sur la compétition en amont de l'inscription (nécessité de validation des services départementaux)
- ✓ S'inscrire sur OPUSS avant la date butoir.
- ✓ Avoir les coordonnées (lieu et organisateur) de la rencontre
- ✓ Être en possession des licences avec photo de tous ses élèves. Un contrôle aura lieu lors des finales et peut se dérouler à tout moment de la compétition.
- ✓ Prévenir l'organisateur en cas de :
 - Retard, absent(s) Forfait.
 - **Etablissement déclaré « Forfait »** sur certaines épreuves si vous ne prévenez pas de votre retard au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition
 - Pour toutes les compétitions, une arrivée tardive ne garantit pas la participation à la rencontre

- **POUR LES ACCOMPAGNATEURS HORS PROFESSEURS D'EPS**
 - ✓ Nécessité de produire l'agrément et de le déposer à l'accueil (cf OPUSS ou règlement fédéral).
 - **PENDANT LA COMPETITION ET POUR TOUS LES PROFS EPS PRESENTS**
 - ✓ Lorsque les inscriptions sont closes, il est constitué un organigramme des animateurs d'AS et des jeunes juges.
 - ✓ Un professeur **réfèrent des JO est identifié.**
 - ✓ **Des responsables d'ateliers ou de terrain sont identifiés.**
- Dès votre arrivée, passer au secrétariat pour affiner les jurys et les engagements.**
- ✓ Tous les enseignants doivent se mettre à la disposition de l'organisation.
 - ✓ Attention : il y a une autonomie relative de vos élèves car tous les professeurs sont mobilisés dans l'organisation. La surveillance doit donc être collective.

TENUE SPORTIVE OBLIGATOIRE cf [RFSA](#)

RESPONSABLES INCONTOURNABLES POUR L'ORGANISATION 2024-2025

- Il est nécessaire d'identifié un responsable des Jeunes officiels. N'hésitez pas à vous proposer...

APRES LA COMPETITION :

- Le Service Régional place les résultats sur OPUSS, dans la mesure du possible, au plus tard le vendredi suivant la compétition.

COMPOSITION DES DELEGATIONS

	COLLEGE			LYCEE		
	EE	EXC	SPORT PART	EE	EXC	SPORT PART
COMPOSITION DES EQUIPES	4 compétiteurs Collèges mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Collèges : 2009 - 2010 - 2011 - 2012	4 compétiteurs : - 2 élèves valides (V) Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2 élèves en situation de handicap (ESH) Catégorie d'âge Collèges : 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012	Mixité obligatoire parmi les 4 compétiteurs : 1 fille ou 1 garçon minimum	4 compétiteurs Lycées mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Lycées 2006 - 2007 - 2008 - 2009	4 compétiteurs : - 2 élèves valides (V) Catégorie d'âge Lycées : 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2 élèves en situation de handicap (ESH) Catégorie d'âge Lycées : 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009	Mixité obligatoire parmi les 4 compétiteurs : 1 fille ou 1 garçon minimum
	Surclassement possible : 2013 voir conditions RFSA article 19	Surclassement possible 2013 (ESH et V) - voir conditions RFSA article 19		Surclassement possible : 2010 voir conditions RFSA article 19	Surclassement possible (ESH et V) : 2010 - voir conditions RFSA article 19	
ARBITRE	Minimum 1 JO par établissement 1 Jeune Arbitre certifié départemental obligatoire Il ne peut pas être compétiteur, néanmoins il participe à un challenge CO JO. En cas d'absence, l'As ne peut participer au CA L'arbitre passe le questionnaire Form en amont de la fermeture des inscriptions sur OPUSS.					
COACH CAPITAINE	1 Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié départemental obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe En cas d'absence, l'As ne peut participer au CA L'arbitre passe le questionnaire Form en amont de la fermeture des inscriptions sur OPUSS.					

FORMULE DE COMPÉTITION	2 Épreuves : 1. Relais : alternance obligatoire de type long/court/long/court		2 Épreuves : 1. Relais (3 circuits) : 1 court pour 1 élève ESH (accompagné obligatoirement d'un JA pour sécurité et respect temps de course) // 1 long pour 1 élève valide // 1 parcours intermédiaire pour un duo : 1 élève valide associé à 1 élève ESH (1 seul doigt électronique pour le duo) Chaque élève effectue 1 seul parcours		2 Épreuves : 1. Relais : alternance obligatoire de type long/court/long/court		2 Épreuves : 1. Relais (3 circuits) : 1 court pour 1 élève ESH (accompagné obligatoirement d'un JA pour sécurité et respect temps de course) // 1 long pour 1 élève valide // 1 parcours intermédiaire pour un duo : 1 élève valide associé à 1 élève ESH (1 seul doigt électronique pour le duo) Chaque élève effectue 1 seul parcours	
	2. Répartition sur réseau de postes		2. Répartition sur réseau de postes (4 doigts SI pour l'équipe)		2. Répartition sur réseau de postes		2. Répartition sur réseau de postes (4 doigts SI pour l'équipe)	
	En cas d'égalité sans PM , c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.		En cas d'égalité sans PM , c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.		En cas d'égalité sans PM , c'est l'épreuve de « répartition » qui départage les équipes.		En cas d'égalité sans PM , c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.	
TITRE	Champion d'académie	Champion d'académie	Champion d'académie		Champion d'académie	Champion d'académie	Champion d'académie	

SURCLASSEMENT POSSIBLE EN CLG LYC EE EXC SP

- Tout surclassement doit faire l'objet d'une demande via le formulaire en annexe 3 du [RFSA](#) (procédure : art 19.4 p 13)
- **ATTENTION** : la procédure nécessite un délai.

ADAPTATIONS ACADEMIQUES :

La formule retenue sera explicitée dans la circulaire d'organisation du championnat d'académie

MATERIEL :

- UNE MONTRE ou CHRONO OBLIGATOIRE PAR CONCURRENT (vérifiée au départ du réseau)
- UNE BOUSSOLE ET UN SIFFLET CONSEILLES
- TÉLÉPHONE PORTABLE - TALKIE WALKIE / GPS INTERDITS
- Une planchette ou support pour recopier la répartition conseillée par personne (non fourni par l'organisation)
- Prévoir d'amener ses feutres permanents de couleurs ou autre stylo nécessaires pour la répartition dans l'épreuve du réseau

Des contrôleurs seront présents en forêt, l'usage illicite des objets précisés entraînera la disqualification des équipes contrevenantes.

RAPPEL : l'orienteur **sait être discret en forêt et en aucun cas n'est autorisé à « hurler » les codes des postes trouvés.**

TENUE :

TENUE LONGUE FORTEMENT CONSEILLÉE mais non disqualifiante. Pensez aux vêtements et chaussures de rechange.



MEDICAL :

SPECTATEURS :

Des zones pour les spectateurs sont aménagées et devront être respectées sous peine de disqualification. **La zone de course est STRICTEMENT interdite aux non coureurs ET aux accompagnateurs.**

Un espace dédié pour les tentes établissement sera aussi mis à disposition des équipes, merci de le restituer aussi propre que possible.

MATERIEL « SPORTIDENT » OU PUCES ELECTRONIQUES :

- Les doigts (puces) sont fournis par l'organisateur
- **Pour biper un boîtier :** insérer la puce « sportident » et attendre le bip sonore et/ou l'éclairage de la LED, en cas de dysfonctionnement d'un boîtier et seulement dans ce cas, le poinçon de la pince présente au poste sera apposé sur la carte et le coureur devra immédiatement prévenir les juges à l'arrivée.
- **Présence de nombreux postes en forêt, vérifiez le code de la balise.**
- SIGNALER les modifications d'équipes qui surviennent après la fermeture d'OPUSS par mél à sr-grenoble@unss.org.

CARTES :

Plusieurs cartes du site en format A3 seront présentes à l'accueil, elles seront retirées à 11h après le départ en masse des premiers relayeurs.

- **LES COUREURS NE PEUVENT ETRE EN POSSESSION D'UN EXEMPLAIRE PERSONNEL de la carte d'une course antérieure, SUR LE SITE DE COURSE sous peine de disqualification.**
 - **Les cartes de courses seront restituées à l'issue de la compétition.**
 - Les coureurs doivent connaître les symboles qui leur interdisent l'accès à certaines zones
 - ✓ hachurée pourpre, vert kaki = ZONE INTERDITE /
 - ✓ route avec croix pourpre = USAGE interdit de la route même sur les bords /
 - ✓ trait noir avec 2 barbules = CLOTURE INFRANCHISSABLE /
 - ✓ « peigne noir » = FALAISE INFRANCHISSABLE /
 - ✓ jaune avec points réguliers = champ cultivé TRAVERSEE INTERDITE.

La responsabilité des enseignants est engagée, s'ils ne s'assurent pas que tous leurs coureurs individuellement ont une connaissance minimale de la légende spécifique IOF leur permettant de se déplacer seul et en SECURITE.

Pour le Championnat académique, les définitions sont en symbolique IOF, non en littéral, ce qui en implique la connaissance également.

REGLE DE QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE : cf fiche sport

- **DEMANDE DE REPECHAGE dans les 24 heures envoi du formulaire (cf. règlement fédéral – page 44)**

FORFAIT POUR UNE COMPETITION :

Prévenir la personne responsable de l'organisation **et** le service régional le plus rapidement possible (par mail et par téléphone).

HORAIRE PREVISIONNELS DU CA

Ces données seront affinées dans la circulaire d'organisation à suivre avec l'inscription

Date : **mercredi 9 avril 2024** – département de la Drôme (lieu exact sera bientôt accessible sur le calendrier académique)

Pour les collèges et lycées :

- Accueil à partir de 9h30
- Briefing JO : 10h15
- Démonstration de relais à 10h30
- Départ du 1er relais lycée : 10h45
- Départ du 1er relais collège : 10h50
- Départ en masse derniers relayeurs hors délais : départ 12h 20 sans doigt
- **Fermeture des circuits : 12 h30**

Repas

- **12 h40 13h20**
- **Déplacement vers réseau : 13h20 lycée 13h30 collège**
- Départ du réseau de postes lycée : 13h45
- Départ du réseau de postes collège : 14h00
- **Fermeture des circuits : 15h30 (postes enlevés)**
- **Affichages résultats provisoires avec certitudes du podium :15h30**
- **Podiums :16h00**

Fin de la compétition : 16h30

POLE DE DEVELOPPEMENT

Le mercredi 4 juin 2025.
Inscription à venir sur OPUSS.

Dans le cadre du festival [O'bivwak](#) organisé par la ligue AURA et les comités de course d'orientation, le public scolaire est à l'honneur la semaine qui précède O'bivwak.

L'évènement nommé le « SCO BIVWAK » 2025 est organisé à Saint Julien Chateuil dans le département de la Haute Loire (académie de Lyon).



COMMUNICATION

- Le Padlet du SR Grenoble : des infos d'actualité, le suivi du projet commun, les calendriers actualisés...



Flasher le QR code

Ou



FORMATION DES JEUNES OFFICIELS

Le programme « **vers une génération responsable** » concerne les jeunes juges, jeunes arbitres, jeunes dirigeants, jeunes reporters, jeunes secouristes, jeunes organisateurs jeunes coaches et les vice-présidents élèves.

- Tout jeune officiel est membre de l'association sportive de son établissement et donc titulaire d'une licence UNSS.
- La formation s'effectue sur différents temps dans les AS, les districts et les départements
- Prise en charge financière des formations : (cf guide de rentrée du SR UNSS).
- La priorité financière est donnée aux formations de niveau académique

DEVELOPPEMENT DES ROLES DANS LES ORGANISATIONS

C'est la priorité du programme vers une génération responsable. En plus des rôles de jeunes juges, de jeunes arbitres, il est important de développer les rôles complémentaires :

- Jeunes reporters
- Jeunes coaches
- Jeunes organisateurs
- Jeunes secouristes

REFERENT « JEUNES JUGES EN COURSE D'ORIENTATION »

OBJECTIF :

- Uniformiser les attendus de formation et les évaluations des JO sur le territoire. Pour cela il est nécessaire de tendre vers un référent par département.

SON ROLE :

- En collaboration avec le SR, mettre en contact les référents départementaux pour planifier un temps d'harmonisation des outils de formation existants (contenu théorique, analyse du livret JO, modalités d'évaluation de la pratique...)
- Sur les organisations, il assure l'accompagnement et la certification des JO en lien avec les collègues reconnus de l'activité

• LE PROTOCOLE DE CERTIFICATION ACADEMIQUE

- ✓ Validation confirmée par les référents JO identifiés par les services UNSS au regard des supports d'évaluation.
- ✓ Réalisés lors d'une compétition d'un championnat d'académie UNSS ou/ et d'un championnat départemental UNSS.

- ✓ **Niveau académique**
 - Le JO est validé si sa note globale est supérieure ou égale à 16
 - Validations pratiques réalisées lors d'une compétition d'un championnat d'académie UNSS ou/ et d'un championnat départemental UNSS (sous la responsabilité d'un adulte compétent).
 - Le récapitulatif des notes doit être envoyé au service régional (n° JO, nom, prénom, nom établissement, note pratique et note théorique).

CERTIFICATIONS :

SUPPORTS DE FORMATION ET OUTILS D'ÉVALUATION

- **NIVEAU REQUIS pour le coach et le juge**
 - ✓ Sur une finale académique le niveau requis est le niveau départemental.
- **Certification théorique sur le questionnaire Form :**
 - ✓ Questionnaire à passer avant la fermeture des inscriptions
 - ✓ Pour le juge, la note obtenue est prise en compte dans son évaluation
 - ✓ Pour le coach la note obtenue est une indication transmise à l'enseignant pour la validation du niveau.
- **Certification pratique : sur le championnat.**
 - ✓ Les documents d'accompagnement :
 - Je suis jeune juge en course d'orientation (référence 2023-2024) : [Livret JJ](#)
 - Je suis jeune coach en course d'orientation (référence 2023 -2024): [Livret JC](#)
 - ✓ Liens pour accéder aux questionnaires théoriques de certification (drive) :
 - Questionnaire académique – course d'orientation [COLLEGE](#)
 - Questionnaire académique – course d'orientation [LYCEE](#)

CERTIFICATION DES JEUNES COACHS

- La demande de validation départementale du jeune coach via OPUSS doit être opérée en amont de l'inscription à la compétition. C'est le SD qui valide.
- Le niveau district validé sur OPUSS par l'enseignant, animateur de l'activité signifie l'engagement dans la formation du jeune coach, **assurée** au sein de l'AS :
« mes licenciés » - en face du nom du licencié à certifier, cliquer sur la coche Choisir l'activité, le rôle et le niveau.



DEVELOPPEMENT DURABLE

- L'UNSS s'inscrit dans un processus éco responsable. Nous voulons que nos manifestations aient le moins d'impact sur l'environnement. Nous souhaitons éduquer nos jeunes dans ce sens.
- Sur les organisations, les participants s'associent à l'objectif d'un « zéro déchet » :
 - ✓ le pique-nique doit être « 0 déchet » pour les AS
 - ✓ Chacun repart avec ses déchets (pas de poubelle sur place)
 - ✓ Prévoir des gobelets d'AS ou personnels pour le goûter
- Merci de veiller à laisser votre place propre lors de votre départ.
- Merci de veiller à ce que l'ensemble du site soit propre, et donc de palier les déficiences d'un groupe voisin.



LE PLAN « AIRÉ » DEVIENT LE PLAN « FAIRE »

Le **Projet National Du Sport Scolaire du 2nd Degré (PNSSS 2D) 2024-2028** a été voté en assemblée générale de l'UNSS. Le plan AIRé 20/24 devient le **PROJET « FAIRE »**. [CLIQUEZ ICI](#)

Le nouveau **Projet Académique Du Sport Scolaire du 2nd degré de l'académie de Grenoble** sera co-construit durant l'année 2024/2025.

CERTIFICAT MEDICAL *cf art 4 p7 règlement fédéral*

Le Certificat Médical n'est plus nécessaire sauf pour les sports suivants :

- Rugby avec contact (7/10/XIII)
- Activités subaquatiques
- Tir sportif,

ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES *cf Art. 3 p6 règlement fédéral*

(Article 2-4 **des dispositions statutaires obligatoires pour les AS** et R 552-2 du code de l'éducation)

« L'animation de l'association est assurée par les enseignants d'éducation physique et sportive de l'établissement. Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous responsabilité de cette dernière et devra alors recevoir l'agrément du comité directeur.

En conséquence, toute personne encadrant une équipe lors des organisations relevant de l'UNSS devra être en mesure de fournir un document attestant de cet agrément, sous peine de se voir exclure de la compétition, ou interdire l'encadrement sportif de l'équipe. »

FIN DE RENCONTRE *cf Art.11 p8 règlement fédéral*

Le protocole est un moment important de valorisation des JO et des compétiteurs. C'est un moment de partage. Sur les CA les équipes sont fortement invitées à inclure ce temps dans leur temps de présence.